Trois Étapes Pour Une Protection Rentable Des Habitations Contre Les Inondations

Étape 1: Entretenez les lieux au moins deux fois par année, (travaux pour zéro \$)

- 1.1) Enlever les débris de l'égout pluvial le plus proche de et de fossé et du ponceau
- 1.2) Nettoyer les gouttières
- 1.3) Vérifier s'il y a des fuites dans la plomberie, les accessoires et les appareils électroménagers
- 1.4) Tester la pompe de puisard
- 1.5) Nettoyer le clapet antiretour

Étape 2 : Effectuez des mises à niveau simples, (travaux pour moins de 250 \$)

- 2.1) Installer des puits de fenêtre avec des margelles a au moins 10 à 15 centimètres du sol et des couvercles (lorsque les exigences en matière d'évacuation en cas d'incendie le permettent)
- 2.2) Débrancher les descentes pluviales, boucher les drains de fondation et prolonger les descentes pluviales et les tuyaux d'évacuation des puisards pour diriger l'eau a aux deux mètres des fondations
- 2.3) Entreposer les objets de valeur et les matières dangereuses dans des contenants étanches et sécuriser les réservoirs de carburant
- 2.4) Enlever les obstructions as drain du plancher
- 2.5) Installer et entretenir des alarmes d'inondation

Étape 3 : Effectuez des mises à niveau plus complexes, (engagez un entrepreneur pour les travaux de plus de 250 \$)

- 3.1) Installer un jardin de pluie pour recueillir les eaux pluviales (au moins cinq mètres de la fondation)
- 3.2) Convertir les zones pavées en zones végétalisées qui absorbent plus d'eau et moins de chaleur
- 3.3) Corriger le nivellement pour diriger l'eau a au moins deux mètres des fondations
- 3.4) Installer un clapet antiretour d'eau
- 3.5) Installer une pompe de puisard de secours et une batterie

Pour des ressources supplémentaires à www.centreintactadaptationclimat.ca